

M. le député, puis-je compter sur vous pour défendre la liberté ?



« Parce que l'obligation vaccinale ou sa forme détournée, c'est-à-dire le passe sanitaire élargi est une hérésie compte tenu de la létalité de la Covid-19 et de la nature des vaccins ARN expérimentaux préconisés, j'ai adressé ce mail d'interpellation aux parlementaires élus dans ma circonscription départementale car, représentants du peuple, ils se doivent d'assumer leurs votes publiquement vis-à-vis de leurs administrés. Cette mesure liberticide majeure qui dresse les vaccinés contre les non vaccinés, ces derniers susceptibles de devenir des sous-citoyens mis au ban de la société, exclus de toutes les activités génératrices d'interactions sociales et humaines, doit tous nous révolter !

«

« Bonjour Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire à nouveau aujourd'hui, scandalisé et même révolté par la gestion de la pandémie de Covid-19 menée par le gouvernement depuis maintenant plus d'un an, aboutissant cet été à une éventuelle obligation vaccinale en vérité pour tous les Français !

Une propagande et une pression honteuses mises en application dans tous les médias au quotidien pour un virus, je le

rappelle, avec un taux de mortalité de 0,05 % ! La Covid-19 n'est pas le virus Ébola, vous en conviendrez, pour justifier la paralysie du pays et la mise sous tutelle des libertés individuelles fondamentales des Français !

Plusieurs raisons évidentes mais pourtant niées et même ignorées par nos dirigeants font de la vaccination obligatoire une mesure infondée digne d'un État totalitaire :

– Beaucoup de médecins généralistes et scientifiques (Conseil scientifique indépendant) dénoncent la gestion actuelle de la pandémie en mettant le curseur sur les divers traitements médicamenteux dispensés aux patients se révélant efficaces contre la Covid-19 ainsi que le manque de recul sur les vaccins disponibles quant à leur innocuité à moyen et long terme ;

– Contraindre les Français à accepter de s'inoculer en réalité des thérapies géniques ARN (Pfizer ; Moderna) ou des vaccins OGM (AztraZeneca ; Johnson & Johnson), des techniques expérimentales pouvant à juste titre effrayer beaucoup de personnes sans pour autant proposer des vaccins traditionnels qui ont fait leurs preuves, c'est-à-dire le virus désactivé comme ceux mis au point en Chine (Sinopharm ; Sinovac) pour enrayer la pandémie ;

– La culpabilisation des non vaccinés et cette campagne de peur mise en œuvre sans état d'âme par l'exécutif contestant les droits fondamentaux du secret médical et de disposer de son corps, alors que la preuve du blocage de la transmission du virus par la vaccination n'est pas apportée et que la mortalité chez les jeunes sans comorbidité comme la tranche d'âge 24/59 ans visée par le projet de loi sénatorial est quasiment nulle !

En définitive, la non-prise en compte d'une autre vérité scientifique dérangement pour des conflits d'intérêts pharmaceutiques et le viol injustifiable de nos consciences,

de notre libre arbitre intellectuel et de nos droits entérinent totalement à mes yeux comme à ceux de millions de Français, une raison de protester, de résister et, acculés, une rébellion dans les rues de France !

En espérant que vous abonderez dans mon sens et agirez en conséquence à l'Assemblée nationale et au Sénat, avec mes respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Député(e)/Sénateur(trice), l'expression de ma considération la plus distinguée. »

Ouanessa Boudra

Déléguée départementale du Siel 71

Brian Barbier

Militant du Siel